

N° 190
16 novembre 2007
Mensuel

**Les Archives
cantonales ouvrent
leurs portes au public
samedi 17 novembre**

pages 10



ACTUEL

Départ d'Olivier Durnat. Retraite du chef du Service de l'agriculture, Olivier Dunant..

2

2



PRATIQUE

Rendez-vous avec la Caisse de pensions de l'État de Vaud: prévoyance obligatoire et sur-obligatoire

2



MODERNISATION

DECFO-Syssem: quel salaire à la bascule dans les nouvelles fonctions?

8



AUTREMENT DIT...

Connaissez-vous vraiment le rôle des huissiers de l'État de Vaud?

11



TRAVAILLER

Synergis, plate-forme pour cadres.

12



VIOLON D'INGRÈS

DOM, le rock à sa façon.

13



MEMENTO

Ray Metzker au Musée de l'Elysée

16

Un programme de législature au service des habitants du canton

Il y a cinq ans, lors du précédent programme de législature, le gouvernement demandait aux collaborateurs de l'État de mettre toute leur énergie au service du rétablissement des finances publiques. Chacun a participé à cet effort. Chacun a fait le maximum pour que la population vaudoise n'en souffre pas.

Aujourd'hui, et pour la deuxième année consécutive, le budget est dans le noir et la dette de l'État a diminué de moitié.

Dans ce nouveau programme de législature, le Conseil d'État demande à ses collaborateurs de recentrer leurs efforts vers les habitants du canton. La réforme des structures administratives continue, mais elle cède la priorité au service public.

Cette priorité donnée au canton et à sa population, le Conseil d'État entend l'orienter tout d'abord vers la consolidation des atouts du canton, en commençant par la formation. Il demandera au Grand Conseil de lui donner les moyens nécessaires à son développement. Il favorisera également les transferts entre les savoirs et l'économie.

Ces atouts, le Conseil d'État s'engage à les faire connaître à l'extérieur par une promotion active des ressources et du potentiel de l'économie vaudoise, mais également en assurant la visibilité et le rayonnement du canton par la mise en valeur de l'offre culturelle ou encore en renforçant notre position de centre international du sport.

Il s'agira également d'apporter les réponses adéquates à la croissance démographique et économique en coordonnant le développement territorial et en y apportant les infrastructures nécessaires dans l'esprit du développement durable. Il faudra prendre également garde à ce qu'aucune partie du canton ne reste en marge.

Ce qui vaut pour les régions vaut pour les personnes. Les autorités porteront leurs efforts pour que les plus faibles ne soient pas les laissés-pour-compte du développement économique. Il faudra réorienter notre système de soins pour l'adapter à l'accroissement du nombre des personnes âgées, prévoir des places suffisantes en EMS également...

Pour assurer la cohésion sociale, il convient aussi de prévenir la marginalisation des personnes, qu'il s'agisse des jeunes sans formation ou des familles monoparentales par exemple. Le Conseil d'État tient à favoriser l'intégration au monde du travail et à proposer des types de formation adaptés.

Enfin, il n'y a pas de développement possible sans sécurité pour les biens et les personnes. Le Conseil d'État poursuivra les réformes de la police et de la justice. Il mettra l'accent sur la prévention de la violence, mais également sur l'anticipation des risques climatiques et environnementaux.

Pour la fonction publique, ces enjeux demanderont de l'imagination et de la persévérance, de la rapidité de réaction et des capacités d'adaptation également. Le Conseil d'État sait que la fonction publique relèvera les défis qu'il vous propose!

Pacal Broulis, président du Conseil d'État

pages 4 à 7

Olivier Durnat quitte l'administration

Ancien chef du Service pénitentiaire et actuellement membre de l'état-major du Département de l'intérieur, Olivier Durnat quitte l'administration cantonale



pour raison de santé après plus de 20 années au service du Canton de Vaud.

Engagé en 1986 comme chef d'instruction à la Police cantonale, Olivier Durnat est d'abord responsable de la formation et de l'engagement au sein du DARD (détachement d'actions rapides et de dissuasion de la Police cantonale), puis remplaçant du commandant de la Gendarmerie. Il est nommé chef du Service des affaires militaires en 1993, puis, suite à la fusion de son service avec celui de la protection civile, chef du Service de la sécurité civile et militaire en 1998. En outre, en 2001, il a assuré, en parallèle pendant plusieurs mois, la conduite opérationnelle de la division asile du Service de la population à la demande du Conseil d'État.

À la tête du Service pénitentiaire (SPEN) dès février 2004, il a mis en place la réorganisation de ce service décidée par le chef de Département, notamment à travers la création d'un État-major et l'uniformisation des procédures. Gravement atteint dans sa santé, il a dû se résoudre à en quitter la direction en mai 2006. Il a alors rejoint le Secrétariat général du DIRE (devenu le DINT). Il y a assuré un soutien efficace grâce à son expérience et à ses qualités humaines.



Éditeur: État de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*, rue de la Barre 2, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch

Retraite du chef du Service de l'agriculture

Olivier Dunant, chef du Service de l'agriculture depuis 1982, partira à la retraite le 1^{er} janvier prochain; l'intérim sera assuré par Georges Herbez, actuel adjoint.

Ingénieur agronome diplômé de l'École polytechnique fédérale de Zurich en 1971, Olivier Dunant a été engagé en 1973 au bureau de contrôle des fermages, dont il devint le responsable en 1979. En 1982, le chef du Département Jean-Pascal Delamuraz propose au Conseil d'État de nommer Olivier Dunant au poste de chef du Service de l'agriculture. Dans le domaine de la formation professionnelle agricole, la reconstruction de l'École de fromagerie de Moudon ainsi que la rénovation et l'agrandissement de l'École d'agriculture

de Grange-Verney ont été réalisés sous sa direction, tout comme furent mises en œuvre la loi sur la formation professionnelle agricole, la réorganisation des tâches de formation entre l'École de Marcelin, celle de Grange-Verney et l'École ménagère rurale (aujourd'hui Agrilogie et CEMEF) au vu de l'évolution des effectifs et des programmes de formation. En 1997, le Service de la viticulture a été rattaché administrativement en tant qu'Office au Service de l'agriculture.



PRATIQUE

Votre prévoyance, vos questions

Prévoyance obligatoire et sur-obligatoire

Chaque mois, la Caisse de pensions de l'État de Vaud répond à vos questions d'assurés.

«Suis-je couvert par une prévoyance sur-obligatoire? Et qu'est-ce que ça signifie exactement?»

La loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP), fixe à l'attention des institutions de prévoyance suisses les exigences minimales à respecter. Elle définit notamment la fourchette de salaire soumis à la prévoyance, les prestations minimales, ou encore le cercle des bénéficiaires en cas de décès ou d'invalidité.

Les institutions de prévoyance peuvent cependant prévoir des prestations qui vont au-delà des minima légaux. C'est ce «surplus» de prévoyance, non régi par la loi fédérale, qui est appelé «prévoyance sur-obligatoire».

Le cas de la CPEV

La CPEV offre une prévoyance sur-obligatoire en de nombreux points. En voici quelques illustrations.

Le calcul du salaire cotisant, par exemple, est différent et plus favorable pour les assurés CPEV, particulièrement pour les personnes travaillant à temps partiel. Contrairement à ce que prévoit la LPP, la Caisse applique le taux d'activité au

montant qui est déduit du salaire AVS pour déterminer le salaire cotisant (déduction de coordination voir *Gazette n°175* d'avril 2006).

S'agissant de la fourchette de salaire soumise à la prévoyance professionnelle, la CPEV est également plus généreuse. En effet, la loi fédérale définit un salaire coordonné minimum à partir duquel la prévoyance est obligatoire, mais également un salaire coordonné maximum au-delà duquel l'employeur et l'employé ne cotisent plus au titre de la prévoyance. Elle laisse toutefois, dans une certaine limite, la liberté aux caisses d'appliquer un maximum plus élevé, option retenue par la CPEV.

De même, la CPEV prévoit l'élargissement des bénéficiaires en cas de décès, alors que la LPP laisse libre choix aux institutions sur ce point. Ainsi, le concubin survivant peut toucher une rente sous certaines conditions (voir *Gazette n°183* de mars 2007).

Cette liste n'est pas exhaustive. Tous les aspects des prestations obligatoires et sur-obligatoires de la CPEV sont réglés dans la Loi sur la Caisse de pensions (LCP) du 18 juin 1984, disponible sur le site www.cpev.ch.

Suivez l'actualité de votre caisse sur le site www.cpev.ch. Faites part de vos questions et réactions à l'adresse gazette@cpev.ch

La journée «Oser tous les métiers» aux écoles

Je m'appelle Arthur Urben et je suis élève dans le cercle scolaire de Bahyse (à Blonay) en 5^{ème} année dans la classe CYT 5/4. Dans le cadre de la 5^{ème} édition de la journée *Oser tous les métiers* (JOM) du 8 novembre, je passe la matinée au Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud. J'ai réalisé un petit reportage au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) où j'ai rencontré cinq des huit jeunes qui participaient comme moi à la JOM: certains visitaient l'unité informatique sous la direction de Bernhard Gerth, d'autres remplissaient un questionnaire tout en visitant tous les étages du bâtiment de la rue de la Barre.

Arthur Urben



Arthur Urben, journaliste d'un matin

Voici cinq des participants à la journée *Oser tous les métiers* au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC): Réjane Delise, Marine Brand, Nelia Franchina, Paul Bruxelles et Raphaël Gerth (derrière).



ARTHUR URBEN

... et aux infrastructures



Une vingtaine d'élèves ont participé à la JOM au Département des infrastructures.



JACQUELINE DEJOURNEX

Petit bilan de cette journée *Oser tous les métiers*: la participation est restée stable depuis 2003 puisque quelque 12'000 élèves ont pris part à l'édition 2007, ce qui représente plus 55% de l'effectif des classes de 5^e,

6^e et 7^e années). Cette journée a rencontré un même succès auprès des garçons et des filles; tandis que près de quatre élèves sur cinq y ont participé avec une personne du sexe opposé. Environ 1200 élèves ont aussi participé à

un théâtre-forum sur la question du choix professionnel dont l'objectif était de les encourager à réfléchir sur leurs projections professionnelles et à s'interroger sur l'influence des stéréotypes dans la démarche.



COURRIER

Travaux manuels

En écho au dernier courrier qui fustigeait le terme apprenant pour apprenti, l'école aussi met à mal certains mots.

Il y a une vingtaine d'années encore, les garçons faisaient des travaux manuels pendant que les filles s'adonnaient à la couture. Puis, à juste titre, on décida que les uns pourraient, avec profit, manier également aiguilles et ciseaux, les autres, scies et marteaux.

Dès lors, hélas, les élèves ne font plus du travail manuel et de la couture, ils ont des activités créatrices manuelles (ACM) et des activités créatrices sur textiles (ACT).

Je m'empresse de dire que le travail, lui, n'a pas changé. Au contraire, les réalisations sont originales, les exigences élevées, l'évaluation précise. Mais, si vous interrogez les élèves de l'école primaire, ils vous diront qu'ils font des ACM ou ACT et, si vous leur demandez de préciser: pour eux, ACM-ACT = bricolage. Dans l'esprit des enfants et de leur entourage, à l'école, on ne travaille pas avec ses mains, on bricole!

Voilà comment avec de fausses bonnes idées, on dévalorise les métiers manuels.

Daniel Pradervand, instituteur primaire, XIII Cantons

Sylviane Klein succède à Jacques Nicod préfet de Lausanne

En prévision du départ à la retraite du préfet répondant du district de Lausanne, Jacques Nicod, le Conseil d'État a décidé de nommer Sylviane Klein à cette charge. Celle-ci, actuellement préfète du district d'Oron sera préfète du district de Lausanne dès le 1^{er} janvier 2008. Sa fonction de préfète répondante ne deviendra cependant effective qu'au 1^{er} avril, date de la retraite de Jacques Nicod.



Programme de législature 2007-2012

Le programme de législature présenté par le Conseil d'État fait la part belle aux projets d'avenir. Après une législature placée sous le signe de l'assainissement des finances, il lance 28 projets novateurs et prévoit d'augmenter de 100 millions par année les investissements du Canton.

«Canton de Vaud - canton de demain»

Le Conseil d'Etat a publié son programme pour la législature 2007-2012, accompagné de la planification financière 2009-2012. Ce document de référence prévu par la constitution et la loi présente une série de projets d'avenir, visant à consolider les atouts du canton pour sa croissance future, à répondre aux défis sociodémographiques et à poursuivre la réforme du secteur public. Assortie des réserves d'usage – risques, incertitudes, aléas de l'économie mondiale – la planification financière détaille les moyens à disposition pour permettre, notamment, une augmentation des investissements.

Les défis à venir

Le programme de législature 2007-2012 porte le sous-titre «Canton de Vaud – canton de demain» Le Conseil d'Etat a voulu ainsi marquer sa volonté de placer au centre de ses préoccupations l'avenir du canton, en favorisant son dynamisme, son goût de l'innovation et son esprit d'ouverture. Il mesure également les défis importants que doivent relever les autorités vaudoises pour préserver la cohésion sociale et faire face aux besoins croissants qui découlent de l'augmentation et du vieillissement de la population.

28 mesures concrètes

Les projets du Conseil d'Etat prennent la forme de 28 mesures concrètes, à travers lesquelles le gouvernement s'engage notamment à favoriser l'insertion des jeunes dans



Le métro m2, un pari sur l'avenir relevé par les autorités vaudoises au début de la législature précédente, symbolise le dynamisme retrouvé de la communauté cantonale.

la société par la formation, à développer les infrastructures de transports et les projets d'agglomération, à réformer la justice ainsi que l'organisation policière vaudoise, à développer le réseau des EMS et les autres solutions de prise en charge des personnes âgées, à réviser la fiscalité des entreprises et des familles. Dans l'optique du dévelop-

pement durable, le programme institue un Agenda 21 cantonal, qui fixe des objectifs en matière de maîtrise des finances publiques, de promotion des énergies renouvelables et des transports publics, de préservation de l'environnement et d'intégration des jeunes dans la société.

Planification financière

L'impact des mesures du programme de législature sur le compte de fonctionnement correspond à des montants annuels passant de 200 millions en 2009 à 343 millions en 2012, couverts par la planification financière. Celle-ci table sur une croissance moyenne des revenus de 1,8% et prévoit des résultats finaux positifs tout au long de la législature (2009 : 73 millions; 2012 : 26 millions).

Augmentation des investissements

De plus, le montant des investissements annuels nets de l'Etat, limité ces dernières années à 200 millions, pourra désormais s'élever à 300 millions. Cette augmentation découle du fait que la réalisation de certaines des mesures concrètes du programme de législature exigera des investissements pour environ 100 millions par année. La planification la justifie également par la «prise en considération de l'amélioration de la situation financière de l'Etat et de la diminution de la dette pour dynamiser les investissements à la suite de plusieurs années d'assainissement des finances cantonales.

Quant à la dette, elle devrait se stabiliser au niveau où la situe le projet de budget 2007, soit légèrement au-dessus de 4 milliards de francs.

Débat attendu au Grand Conseil

Aux termes de la Constitution, le programme de législature engage le Conseil d'État et chacun de ses membres. Il est présenté au Grand Conseil, qui est invité à en prendre acte. Le Conseil d'État peut le réviser en cours de législature notamment au vu de l'évolution de la situation économique et financière du canton, la planification financière étant actualisée année après année.

Mesures touchant directement les collaborateurs de l'État

Les collaborateurs de l'État seront naturellement appelés à collaborer à la mise en œuvre du programme de législature. Le président du Conseil d'État leur demande de «recentrer leurs efforts vers les habitants du canton». Mais la réforme de l'administration reste au programme. Deux mesures touchent directement l'administration. Elles visent à «simplifier les tâches administratives» (mesure 19) et à «valoriser la fonction publique» (mesure 20). Elles sont formulées comme suit:

19. Simplifier les tâches administratives et développer la cyberadministration.

- Poursuivre l'effort de rationalisation et de simplification des pratiques et formalités administratives
- Mettre en œuvre une stratégie des systèmes d'information axée sur cette simplification, pour le bénéfice de l'utilisateur comme du service public
- Développer la cyberadministration en s'appuyant sur les standards ouverts et les logiciels libres

20. Valoriser la fonction publique

- Développer la formation continue des collaborateurs-trices, la gestion des ressources humaines, les parcours professionnels et carrières à l'interne, la prévention des maladies et accidents au travail; mettre en œuvre le Plan pour l'égalité des chances entre femmes et hommes dans l'administration
- Moderniser la classification des fonctions et le système de rémunération
- Les moyens nécessaires à l'introduction du nouveau système de rémunération sont prévus dès le budget 2008 (20 millions de francs)

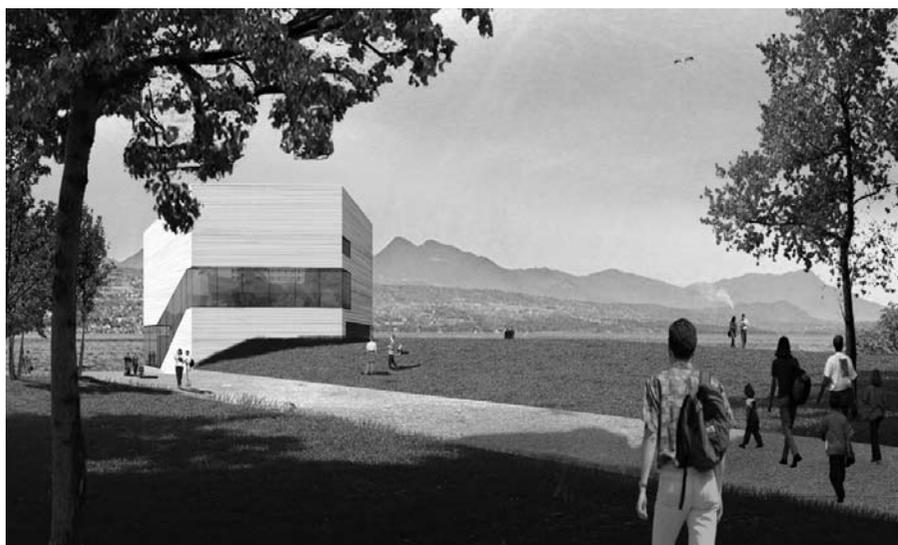
Travaux annoncés



Revaloriser le site historique des autorités cantonales - Prévoir la reconstruction de la salle du Grand Conseil sur le site «Perregaux» à Lausanne (mesure 18 du programme de législature)



Mettre en œuvre le Plan directeur cantonal, en particulier en développant les infrastructures de transport et les projets d'agglomération (mesure 12 du programme de législature).



Réaliser le nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts - Obtenir le crédit d'étude puis le crédit d'ouvrage pour la réalisation du projet conformément à la décision du conseil d'État du 23 mai 2007 (mesure 10 du programme de législature)



Les 28 mesures du programme de législature

Politique familiale et cohésion sociale

- 1 Poursuivre la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'accueil de jour - Favoriser la conciliation entre la vie familiale et l'activité professionnelle
- 2 Moderniser et agrandir le réseau des Etablissements médico-sociaux (EMS) – développer des solutions alternatives à l'hébergement en EMS
- 3 Achever la concrétisation du principe «un enfant, une allocation» inscrit dans la constitution vaudoise
- 4 Revoir le système des prestations sociales en amont du revenu d'insertion (RI) et leur articulation avec ce dernier
- 5 Insérer les jeunes par la formation professionnelle
- 6 Prévenir et lutter contre la violence, en particulier celle qui touche les jeunes
- 7 A la suite de la nouvelle répartition des tâches CH/cantons (RPT) et de la collaboration intercantonale qui lui est liée, élaborer une politique de prise en charge et d'intégration des personnes handicapées

Formation et culture

- 8 Assurer le développement stratégique des Hautes écoles conjointement avec l'Hôpital universitaire
- 9 Harmoniser le système scolaire vaudois avec ceux des autres cantons dans le nouvel Espace suisse de la formation
- 10 Réaliser le nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts

Infrastructures, mobilité, environnement et développement durable

- 11 Développer les énergies renouvelables
- 12 Mettre en œuvre le Plan directeur cantonal, en particulier développer les infrastructures de transport et les projets d'agglomération
- 13 Prévenir et gérer les risques et les dangers naturels

Institutions, justice, sécurité, administration

- 14 Adapter la mise en œuvre de la politique d'immigration aux nouvelles lois sur l'asile et sur les étrangers et poursuivre l'intégration de la population résidente étrangère
- 15 Réformer la justice et la chaîne pénale d'une part, la police d'autre part
- 16 Revivifier les communes
- 17 Achever la mise en œuvre de la nouvelle constitution
- 18 Revaloriser le site historique des autorités politiques cantonales
- 19 Simplifier les tâches administratives et développer la cyberadministration
- 20 Valoriser la fonction publique

Economie, emploi, fiscalité

- 21 Concevoir et mettre en œuvre un projet dynamique pour l'avenir de l'agriculture vaudoise
- 22 Stimuler le marché du travail et veiller au respect des règles qui le régissent
- 23 Mettre en œuvre les mesures fiscales urgentes concernant les familles
- 24 Maintenir des conditions cadres attractives pour que le canton reste compétitif en comparaison intercantonale et internationale
- 25 Mettre en œuvre les réformes de la fiscalité des entreprises et des familles (nouveau système d'imposition)

Santé

- 26 Poursuivre la réorganisation hospitalière
- 27 Développer la prise en charge sanitaire complémentaire à l'hospitalisation en soins aigus

Démographie

- 28 Accompagner les effets de l'évolution démographique

L'Agenda 21

Le Programme de législature 2007-2012 contient un «Agenda 21». Il répond ainsi à l'une des injonctions de l'ONU, qui demande à toutes les collectivités publiques de se donner un programme d'action dans la perspective du développement durable.

Rappel: le développement est considéré comme durable notamment s'il préserve, pour les générations futures, les ressources nécessaires à la satisfaction de leurs besoins. Cette exigence est particulièrement épineuse puisque, à dire d'experts, notre société consomme deux à trois fois trop d'énergie. Notre niveau de consommation d'énergie conduit à l'épuisement trop rapide des réserves de pétrole, et joue un rôle déterminant dans le réchauffement du climat aujourd'hui dénoncé au niveau international comme porteur de catastrophes majeures pour l'humanité.

Dans son «Agenda 21», le Conseil d'Etat prend en compte les trois pôles du développement durable, soit l'économie, l'écologie et le social. Pour la législature à venir et au-delà, il se fixe les quatre objectifs prioritaires suivants:

1. marge de manoeuvre pour les autorités politiques grâce à des finances publiques maîtrisées;
2. action contre le réchauffement climatique, promotion des énergies renouvelables et des transports publics;
3. préservation de l'environnement et utilisation efficace des ressources naturelles;
4. intégration des jeunes dans la société et le monde du travail.

«Société à 2000 Watts»

L'objectif n°2 est particulièrement ambitieux. Il vise la «société à 2000 Watts» en prévoyant de réduire les émissions de CO₂ du canton de 3,5 millions de tonnes par an en 2004 à 3,1 millions de tonnes en 2012, puis à 2,5 en 2020 et 1,5 en 2050. Dans cette perspective, le Conseil d'Etat entend stimuler le développement des énergies renouvelables et améliorer l'offre en transports publics afin que la part des transports individuels motorisés diminue progressivement. Dans ce domaine, l'Etat devrait être exemplaire, puisqu'il a déjà décidé d'appliquer les exigences de la société à 2000 Watts à ses propres immeubles (voir article page suivante).

L'État prend un rôle exemplaire dans la gestion énergétique de son patrimoine immobilier

Au gré de l'entretien et des réfections de ses bâtiments, l'État en améliore les performances énergétiques. Son patrimoine immobilier devrait progressivement être rendu conforme à la «société à 2000 Watts» à l'horizon des années 2050.

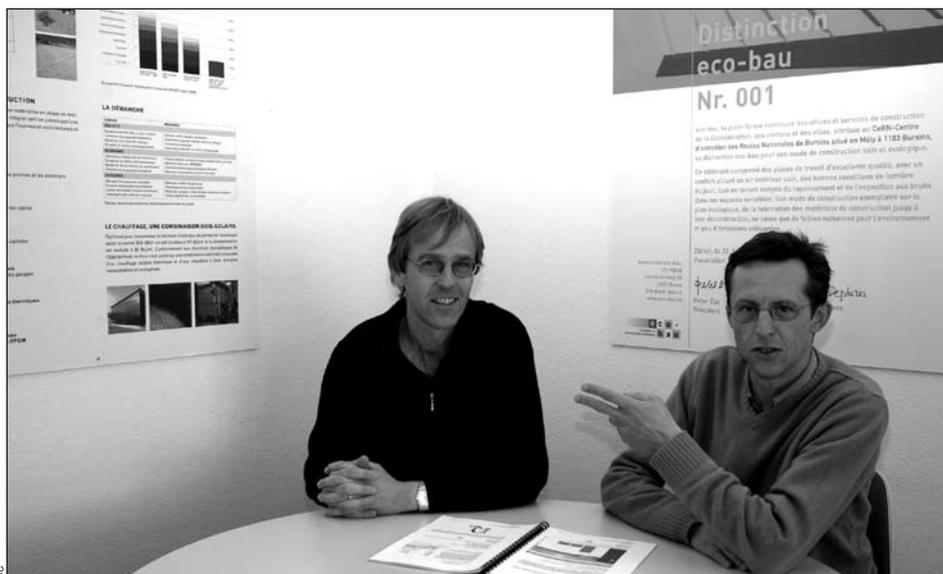
Le programme de législature engage l'État de Vaud à poursuivre et à renforcer sa politique de développement durable. Un de ses quatre objectifs prioritaires dans ce domaine vise la lutte contre le réchauffement climatique. Avec ses quelque 1200 bâtiments sous gestion, l'État se doit de montrer l'exemple en matière d'économie d'énergie dans l'immobilier. Le crédit-cadre de 22 millions de francs que le Gouvernement a récemment demandé au Grand Conseil contribuera notamment à ce but durant la période de 2008 à 2011.

Davantage de marge de manœuvre

«Ce financement par crédits-cadres nous permet d'intervenir avec une marge de manœuvre plus importante que le simple entretien compris dans le budget de fonctionnement. Il offre aussi plus de souplesse que le budget d'investissement également utilisé pour réaliser notre objectif à long terme», explique Yves Golay, chef de la division projets et travaux au Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL).

Il s'agit de rattraper le retard d'entretien suite à des années d'économie mais aussi d'assainir toitures, façades et installations techniques. Toutes les réfections sont conçues dans une optique de développement durable. «Nous visons un parc immobilier conforme à la société à 2000 Watts (voir encadré) à l'horizon de l'année 2050».

Dans le domaine du chauffage et de l'isolation thermique, la bonne direction est relativement facile à prendre. Pour la consommation électrique, les économies sont plus difficiles, remarque Yves Golay. L'informatisation et l'automatisation toujours plus grandes des bâtiments n'y aident pas, même s'ils contribuent souvent à l'amélioration des échanges thermiques.



Yves Golay, chef de la division projets et travaux au Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL), et Yves Roulet, responsable de l'unité énergie et environnement au sein de la division d'Yves Golay, travaillent à rendre les bâtiments de l'État économes.

Quoi qu'il en soit des solutions à cet épineux problème, le moment s'avère crucial pour agir. Une grande partie des écoles et des bâtiments administratifs, judiciaires et militaires de l'État datent des années 60-70. Une époque où les architectes voyaient grand et où les économies d'énergie n'étaient pas la préoccupation principale. Sans interventions ciblées touchant installations techniques et éléments d'enveloppe (toitures et façades), les frais d'entretien vont grimper.

Des gains pouvant friser 50 %

De nombreux bâtiments sont pris en compte pour la période 2008-2011. L'amélioration de la sécurité, notamment sismique, est également visée. Un diagnostic précis est établi dans chaque cas avec proposition d'un investissement profitable. Suite à un décret d'investissement, la réfection du bâtiment du CEPV, à Vevey, a permis une économie annuelle de quelque 47% sur le plan énergétique. «Ce gain a été obtenu grâce à une intervention s'apparentant quasiment à la restauration d'un «futur monument historique» du 20^e siècle», explique Yves Golay. Les fenêtres de cette «véritable passoire thermique» ont par exemple reçu un troisième vitrage techniquement astucieux. Par rapport à la solution du remplacement, c'est aussi un gain sur les déchets, renforçant l'économie globale sur le cycle de vie du bâtiment. «C'est en intervenant systématiquement avec cette philosophie que nous parviendrons à un résultat probant», assure Yves Golay. – JC

Société à 2000 Watts

L'idée d'une société à 2000 Watts a mûri dans les années 2000 au sein des Écoles polytechniques fédérales. Aujourd'hui, l'énergie consommée en Suisse correspond à une puissance moyenne d'environ 6000 Watts par personne. La moyenne mondiale se situe quant à elle à 2000 Watts. Favoriser les énergies renouvelables et diviser notre consommation par trois pour nous amener à cette moyenne à l'horizon de l'an 2050 constitue un objectif. Ce niveau de consommation correspond à celui que la Suisse avait dans les années 60, mais ce n'est évidemment pas un retour en arrière qui est visé. Si un effort de comportement sera nécessaire de la part de chacun, il s'agit surtout d'optimiser notre consommation et d'utiliser les derniers développements techniques pour améliorer les rendements énergétiques globaux, de la production jusqu'à la gestion des déchets. Les labels Minergie-ECO y contribuent dans le domaine de la construction. L'État de Vaud a déjà reçu des distinctions en la matière, notamment avec le Centre d'entretien des routes nationales de Bursin (voir *Gazette* nos 169 et 177). Il se veut aussi exemplaire dans les réfections qu'il entreprend. – JC

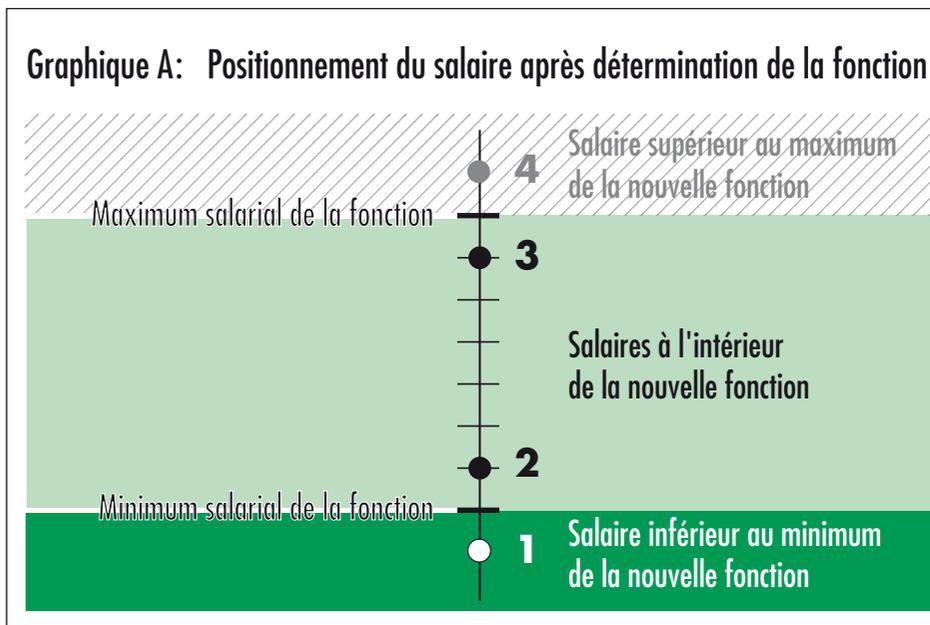
Nouvelle politique salariale: quel salaire à la

Les postes actuels devraient basculer dans leurs nouvelles fonctions en 2008. L'éventuel rattrapage salarial dépendra pour chacun du positionnement du salaire actuel par rapport à la nouvelle fonction.

Les négociations sur la nouvelle politique salariale de l'État se poursuivent durant l'automne avec les syndicats et représentants du personnel. Présidée par Pascal Broulis, la délégation du Conseil d'État aux ressources humaines a admis le principe d'étendre le périmètre de ces négociations. Celles-ci portaient jusqu'ici notamment sur le système de progression salariale (voir *Gazette n°189* d'octobre 2007), l'octroi des indemnités ainsi que la mise en place d'un organe de recours. Elles incluront désormais aussi les questions de la durée de progression salariale, du coût global de la bascule dans les nouvelles fonctions et des modalités de cette bascule entre autres.

Positionnement du salaire actuel

En marge des négociations politiques, le Service du personnel prépare activement le

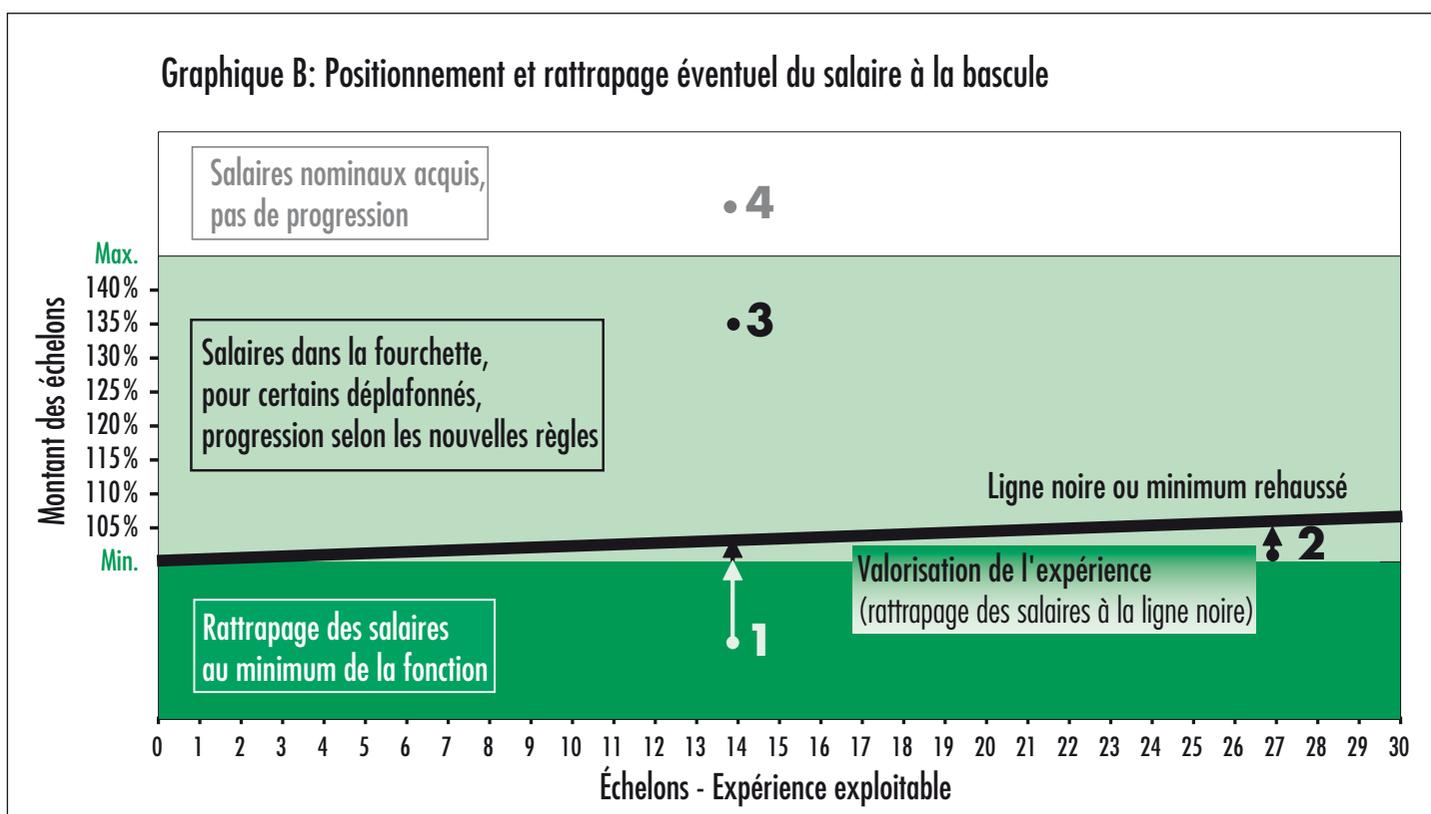


passage technique et administratif au futur système. L'une des difficultés de ce travail technique est due au fait que le système définitif ne sera connu qu'à la fin des négociations. La bascule des postes actuels dans les nouvelles fonctions devrait intervenir courant 2008, de manière simultanée pour l'ensemble des collaborateurs. Un processus de transitions directe, semi-directe ou indirecte détermine la fonction et sa collocation

dans l'une des 18 classes salariales (voir *Gazette n°188* de septembre 2007).

Le positionnement du salaire actuel par rapport à la nouvelle fonction définit quatre situations bien distinctes (graphique A):

1. Le salaire actuel est **inférieur au salaire minimum** de la nouvelle fonction: un «rattrapage» salarial est opéré au minimum de la classe correspondant à la nouvelle fonction.



bascule ?

- Le salaire actuel **non plafonné est inclus dans la fourchette salariale de la nouvelle fonction**: le salaire progressera les années suivantes selon les nouvelles règles.
- Le salaire actuel **plafonné est inclus dans la fourchette salariale de la nouvelle fonction**: le salaire est déplafonné et progressera les années suivantes jusqu'au maximum de la nouvelle fonction selon les nouvelles règles.
- Le salaire actuel (plafonné ou non) est **supérieur au salaire maximum** de la nouvelle fonction: le salaire nominal acquis est maintenu, sans progression éventuelle.

Détermination du nouveau salaire

Outre le rattrapage éventuel au minimum de la fonction (1), le nouveau système prévoit de tenir compte de l'expérience acquise au moment de la détermination du salaire à la bascule. Dans certains cas (1 et 2), cette expérience peut se traduire par un rattrapage salarial complémentaire, correspondant au minimum dit «rehaussé» de la nouvelle fonction (ligne noire du graphique B).

Le nombre d'années d'expérience exploitable du collaborateur se définit alors comme la différence entre son âge actuel et l'âge de référence de la fonction. Ce dernier correspond à l'âge minimal pour achever le cursus de formation requise et, si nécessaire,

acquérir une expérience professionnelle avant d'accéder à cette fonction. Le critère de l'expérience exploitable paraît ainsi équitable et son application généralisée. En outre, il ne pénalise nullement ceux qui ont aménagé des pauses dans leur parcours professionnel.

Afin de concrétiser quelque peu ces notions, le dossier internet consacré à DECFO-SYSREM (www.vd.ch/personnel) publie deux nouveaux documents en projet: le premier fournit l'âge de référence des fonctions du nouveau système, et le second calcule les montants des rattrapages des salaires entre le minimum et le minimum «rehaussé» de la fonction.

Exemples concrets

Sur la base du positionnement du salaire actuel (1 à 4) et de la situation professionnelle personnelle, voici quelques

exemples de détermination du salaire à la bascule. Ces exemples ne sont pas définitifs et pourraient évoluer

en fonction de l'avancement des travaux techniques et de l'issue des négociations. On peut en outre les retrouver

en version graphique dans la rubrique «DECFO-SYSREM - Présentation générale» sur le site www.vd.ch/personnel.

Situation actuelle	Selon graphique A et B	Nouvelle fonction	Nouvelle classe salariale	Rattrapage au minimum	Expérience exploitable théorique	Rattrapage minimum rehaussé	Salaire à la bascule
Homme 29 ans Aide de police Classes 7-11 Depuis 5 ans Salaire 51 845.-	1	Fonction 10105 Support	Classe 5 Minimum 53 962.-	+ 2117.-	29 (son âge) – 20 (âge de référence) = 9 années	Échelon 9 + 809.-	54 771.-
Femme 26 ans Institutrice Classes 15-20 Depuis 4 ans Salaire 63 828.-	1	Fonction 14109 Maître généraliste 1	Classe 9 Minimum 72 116.-	+ 8288.-	26 (son âge) – 22 (âge de référence) = 4 années	Échelon 4 + 481.-	72 597.-
Femme 27 ans Infirmière Classes 17-19 Depuis 2 ans Salaire 66 876.-	2	Fonction 22508 Soins	Classe 8 Minimum 66 793.- Maximum 96 850.-	0.-	27 (son âge) – 22 (âge de référence) = 5 années	Échelon 5 + 473.-	67 349.-
Femme 49 ans Maître enfantine Classes 14-18 18 ans =plafonné Salaire 89 331.-	3	Fonction 14109 Maître généraliste 1	Classe 9 Minimum 72 116.- Maximum 104 569.-	0.-	Salaire compris dans la classe 9	Maintien du salaire à la bascule et déplafonnement	89 331.-
Homme 55 ans Chef de bureau A classes 20-23 23 ans =plafonné Salaire 108 265.-	4	Fonction 34909 Conduite d'unité	Classe 9 Maximum 104 569.-	0.-	Salaire supérieur au maximum de la classe 9	Maintien du salaire nominal acquis	108 265.-

Votre histoire aux Archives cantonales

À l'occasion de la journée nationale des Archives du 17 novembre, les Archives cantonales vaudoises se racontent au public et explorent notre besoin de tout conserver.

Aborder un dépôt d'archives, c'est porter un regard sur sa dimension patrimoniale et sa dimension civique; c'est développer une approche citoyenne et critique. Les Archives ne seront toujours que le reflet de la société dans laquelle elles évoluent, à son service. Les Archives cantona-

les vaudoises sont d'abord le dépôt central des archives de l'administration cantonale, la plus importante entreprise du canton; elles conseillent ensuite les autorités communales dans la gestion de leurs archives, sans centraliser pour autant les témoignages. Enfin, elles servent

la Mémoire cantonale dont les contours évoluent, en accueillant de nombreux fonds d'archives privées en relation avec le canton de Vaud et sur territoire vaudois. Filles de l'Indépendance vaudoise, elles sont la plus ancienne institution officielle du canton et leur champ d'intervention concerne principalement les documents écrits. Elles travaillent en réseau avec les autres institutions patrimoniales du canton.

Pour souligner l'ensemble de ces missions, les Archives cantonales vaudoises ont choisi le thème *Au service de chacun*, à l'occasion de cette 3^e édition de la Journée suisse des Archives.

Plusieurs partenaires seront présents aux

côtés des Archives cantonales vaudoises dont notamment l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie et le Cercle vaudois de généalogie.

Cette journée portes ouvertes s'inscrit davantage dans une démarche investigatrice et de réflexion que dans celle des antiquaires, de montrer d'anciens et de beaux documents d'archives. — GC

Portes ouvertes: de 9h à 17h, samedi 17 novembre. Accès par le M1, arrêt Mouline.

Archives cantonales vaudoises, rue de la Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens. Tél.: 021 316 37 11; info.acv@vd.ch. Plus d'info: www.vd.ch/archives-cantoniales



Sis sur le site universitaire, le bâtiment des Archives cantonales vaudoises n'est pas pour autant réservé à une élite, bien au contraire: il est ouvert à tous ceux que la mémoire cantonale ou individuelle, celle du Vaudois ou de l'habitant du canton, intéresse.

Conférences, animations

Afin de casser son image un tantinet poussiéreuse d'ancre dédiée à l'étude, au classement et au silence, les Archives cantonales proposent en cette journée du 17 novembre toutes sortes d'animations. Outre la visite des lieux, les méthodes d'inventaire et de gestion d'un dépôt d'archives, les filières de formation des sciences de l'information dont celle d'archiviste, la généalogie ainsi que les sources et les documents communaux et du registre foncier seront exposés en divers stands. Seront également dévoilés la restauration des documents, leur sécurité, leur reproduction, leur conditionnement et leur rangement. Une vente de vieux livres d'histoire est organisée pendant toute la journée tandis que plusieurs conférences seront proposées:

- 10h: Présentation du numéro 18 du Dossier pédagogique *Les coulisses de l'Histoire vaudoise* (voir ci-contre).
- 11h: *Rôle du secrétaire municipal dans la constitution d'une mémoire communale*.
- 12h: Projection *Au service de l'usager* et *Le parcours du document*
- 14h: *Droit matrimonial et recherches généalogiques: qui seront nos ancêtres demain?*
- 15h: *Les Archives au service du citoyen*
- 16h: *Des inventaires ou un inventaire: instruments de recherche et outil informatique*

En savoir plus: www.vd.ch/archives-cantoniales

À voir aussi dans le hall d'entrée des Archives, l'exposition temporaire «Quand l'héraldique prend ses quartiers».

Les chemins de l'histoire vaudoise dévoilés aux élèves

À l'occasion de cette manifestation, le Numéro 18 du dossier pédagogique Ecole-Musée consacre son dossier aux *Coulisses de l'Histoire vaudoise*, premier du genre créé en dehors des musées ou d'une exposition. Il tente de répondre à des questions fondamentales sur le sens de la mémoire et du patrimoine documentaire, sur les exigences de l'écriture en histoire. Il aide à mieux faire comprendre qu'à faire connaître l'histoire vaudoise. Il s'adresse prioritairement aux enseignants en histoire et aux élèves du gymnase, avec un élargissement des matières proposées aux classes sur la version mise en ligne sur le site des Archives cantonales vaudoises.

www.ecole-musee.vd.ch





Les huissiers se regroupent en association



On connaît le sien, on le voit amenant le courrier, repartant avec des dossiers. Parfois paré d'une cape d'apparat, souvent revêtu d'un costume vert cantonal. Certains participent au décorum de l'État, d'autres au travail de la justice. Ils sont 42 et ont décidé de se regrouper en une association.



Quatre du comité de la jeune Association des huissiers de l'administration vaudoise, soit: Véronique Bujard, (secrétaire), Jean-Luc Aeschlimann (vice-président), Christian Jaccard, (caissier) et Pierre-Henri Loup, (président) (absent: Michel Perrotet). Seuls les huissiers du Conseil d'État portent la grande tenue à l'instar de Christian Oberson, huissier du département présidentiel.

«**O**fficier dont la charge principale était d'ouvrir et de fermer les portes», soit les huis en vieux français. À entendre les huissiers de l'administration raconter la variété de leurs tâches quotidiennes, la définition du Petit Robert semble aujourd'hui bien réductrice! «C'est une infime partie de notre travail, je nous perçois plutôt comme des chefs d'orchestre, à la fois cheville indispensable de notre service, à la fois sa carte de visite» s'accorde à dire Pierre-Henri Loup, huissier au tribunal d'arrondissement de Lausanne et président de la nouvelle Association des huissiers de l'État de Vaud, créée il y a un an tout juste.

Une association qui s'est révélée nécessaire afin de mieux défendre et valoriser une fonction souvent mal connue, même au sein de l'administration.

Des huissiers oui mais combien?

L'État de Vaud compte aujourd'hui 42 huissiers, dont trois femmes, répartis entre l'Ordre judiciaire, la majorité, et le Grand Conseil et le Conseil d'État qui en comptent sept. Ces derniers sont certainement les plus connus puisqu'il s'agit de ceux que le public aperçoit lors de cérémonies officielles, revêtus d'amples capes vertes et blanches, ornées de galons, le chef recouvert d'une espèce de gondole évasée. Celui des huissiers qui représente le département du président du Conseil d'État brandit même un bâton ouvragé.

Les huissiers n'ont pas toujours été aussi nombreux. Une réforme est entreprise en parallèle avec la refonte des districts qui sont regroupés en quatre gros arrondissements – La Côte, le Nord Vaudois, l'Est Vaudois et Lausanne. Jusqu'alors, nombre de gendarmes retraités ou de collaborateurs porteurs de deux casquettes, assuraient à temps partiel les fonctions d'huissier. Dès 2000, les huissiers deviennent professionnels. On les reconnaît dès lors à un même uniforme: un veston vert, une chemise blanche et un pantalon noir.

Formation sur le tas

Débrouillard, discret, dévoué, disponible. Les maîtres qualités d'un bon huissier qui ne peut compter sur une formation reconnue pour s'initier aux ficelles du métier. Un CFC, de plus en plus souvent aujourd'hui celui d'employé de commerce, est pour l'instant le seul sésame exigé. Boucher, charpentier, mécanicien, employé de banque ou réparateur en machine à écrire, les huissiers vaudois représentent un vaste éventail professionnel. Afin de veiller à une certaine cohérence et afin aussi de répondre à des besoins nés du quotidien, l'Association des huissiers vaudois a déjà organisé un cours à l'intention de ses membres – cours sur la gestion de la violence du Centre de formation continue (CEP)– et se propose d'en organiser d'autres.

Comme les huissiers sont répartis aux quatre coins de canton, le cadre offert par leur association leur permet aussi de se rencontrer afin d'échanger des bonnes pratiques, d'améliorer son efficacité via un travail en réseau.

Entre pénibilité et variété

«J'adore ce métier, il est tellement riche et polyvalent, jamais la routine ne s'installe», s'exclame Véronique Bujard, huissière au Tribunal cantonal. Bien sûr les responsabilités sont lourdes et les horaires irréguliers.

Outre les classiques tâches que sont l'accueil ou la distribution du courrier interne, un huissier attaché à une cour de justice aura également pour mission de veiller à l'entreposage des séquestres (pièces à conviction d'un procès), à encaisser les factures de complément d'enquête ou d'expertise, à informer, rassurer, voire calmer les parties d'un procès houleux. Sans oublier, peut-être la tâche la moins agréable d'un huissier d'un tribunal d'arrondissement, la mission de veiller au bon déroulement d'une expulsion forcée d'un mauvais payeur. Soit prendre contact avec les déménageurs et un garde-meubles, avec la commune qui doit reloger l'expulsé et avec la police si nécessaire, ..etc. À écouter les huissiers se raconter, ce sont des tranches de vie qui défilent, entre le burlesque et le tragique. – AG



Synergis, une plate-forme d'échange créée par des cadres de l'État de Vaud



Une trentaine de cadres ayant suivi la démarche «Développement des compétences cadres» ont soufflé la première bougie de leur plate-forme d'échange, «Synergis», en participant à un séminaire animé par Hervé Bommelaer, la référence actuelle en matière de réseau en entreprise.

Lausanne, 2 novembre 07



Il y a un an naissait Synergis, une plate-forme réunissant des cadres de l'État de Vaud ayant suivi ou encore engagés dans la démarche formatrice «Développement des compétences cadres». Son but? Créer un réseau de personnes concernées par des problématiques professionnelles similaires afin d'en discuter, par-dessus les cloisons de l'administration.

Parfois seul, trop seul face à des choix à entreprendre, des situations à démêler ou des projets à conduire. Solitude du cadre chargé de responsabilités et qui parfois souhaiterait pouvoir discuter de ce qui le tracasse avec d'autres personnes partageant les mêmes réalités professionnelles. Pas toujours évident lorsque les agendas débordent, lorsque les murs d'un service vous isolent ou lorsque les réalités géographiques vous coupent les uns des autres.

Un réseau pourquoi faire?

Réunis le 2 novembre dernier à l'occasion d'un séminaire interactif consacré au réseautage en entreprise – équivalent français de networking – une trentaine de cadres de l'État de Vaud ont disséqué leurs attentes par rapport à la nécessité de se retrouver régulièrement au sein d'une plate-forme d'échange. Pour les guider, Hervé Bommelaer, la référence actuelle en matière de réseaux professionnels et consultant auprès de l'entreprise française Leroy Dirigeant.

Les auditeurs réunis à l'instigation du Service du personnel et du Centre d'éducation permanente (CEP), s'étaient déjà rencontrés dans le cadre de la démarche *Développement des compétences cadres* (voir encadré). A surgi voici un an l'idée de

créer une plate-forme, appelée Synergis, afin que les quelque 140 participants à ce jour de la démarche puissent garder le contact par-delà les frontières administratives. «Je veux bien rejoindre une plate-forme mais si c'est pour boire un énième verre entre collègues, je préfère retourner auprès de ma famille une fois ma journée terminée», «j'ai déjà intégré des réseaux, certains sont déjà morts, d'autres moribonds, sont-ils vraiment utiles?». À l'image des remarques formulées par les cadres, la pertinence d'une telle plate-forme n'est pas toujours évidente et sa pérennité pas toujours aisée à cultiver.

Pour Hervé Bommelaer, un réseau n'est performant et viable que s'il répond à de réels besoins. On «réseaute» en fonction d'objectifs que l'on s'est fixés et que l'on souhaite atteindre: intégration et progression professionnelle, développement et mise en œuvre de projets, ... etc. Le réseau doit être source d'idées, d'échanges de compétences et d'informations et doit évoluer.

À l'origine de la démarche *Développement des compétences cadres* avec Didier Gasser et Fabienne Sottile-Roh, (Service du personnel), Konrad Rummel voit en Synergis une réelle opportunité d'échanges et de développement des compétences du cadre qui gagne en visibilité et enrichit son réseau professionnel.

Annika Gil

Développement des compétences cadres: la formation en 2008

Lancée officiellement en juin 2006, après une phase test d'une année, la démarche *Développement des compétences cadres* du Service du personnel (voir *La Gazette* 177, juillet 2006) s'ouvre à une nouvelle volée de cadres dès l'année prochaine. Rappelons que cette démarche d'encadrement est proposée aux personnes chargées de responsabilités managériales au sein de l'administration cantonale (dès la classe 24) et qui souhaitent élargir leurs compétences. Afin d'évoluer dans leur carrière et d'augmenter leur confort dans leur management quotidien. Ce sont les chefs de service qui ont pour tâche d'identifier chaque année deux cadres parmi leurs adjoints, une femme et un homme, susceptibles de bénéficier de cette démarche.

– AG

Plus d'infos: Fabienne Sottile-Roh et Konrad Rummel, SPEV. Plus d'infos: Intranet, Mobilité interne, gestion de carrière



Dominique Bollinger Le rock à sa façon

Un point commun entre la musique, sa passion, et son métier au sein du Département de la sécurité et de l'environnement? «Vivre des grands moments de solitude!» Ingénieur EPF en génie rural, Dominique Bollinger travaille depuis quatre ans au Service des eaux, sols et aménagement (SESA) en qualité de responsable de la planification des décharges. Si cette activité peut induire un sentiment de marginalisation bien compréhensible, la musique se révèle pour sa part une muse tout aussi terriblement exclusive.

Heureusement que la scène, – Dominique Bollinger, DOM de son nom d'artiste, en apprécie la facette du «plaisir immédiat» – lui permet de partager sa mélomanie. «Depuis gamin, je voulais faire de la musique mon métier. En grandissant je suis devenu réaliste». Réaliste oui; mais rêveur fou, encore un peu, beaucoup, passionnément même, puisqu'il s'est fixé comme but de sortir une galette par an, assortie d'une tournée d'une quinzaine de concerts en Suisse. Un défi qu'il s'est lancé après avoir réalisé son premier CD en solo, intitulé *Poisoned* (quatre titres) et présent dans les bacs dès le 17 novembre prochain. Du pop-rock, influencé par *Police*, *Peter Gabriel* ou les *Foo-Fighters*, et inspiré par les événements de sa vie quotidienne: la nostalgie du père, la jalousie ou la liste des choses à faire à peine sorti de son lit.

«J'y ai travaillé pendant une année, seul dans mon sous-sol, la nuit», une fois sa journée d'ingénieur terminée, une fois les volets de sa vie de famille fermés – il est marié et père de deux jeunes enfants. Un travail en solitaire parce qu'il a aussi choisi une voie relativement inédite en Suisse,

voire en Europe: travailler au sein d'une communauté internet complètement dédiée à la composition musicale*. Son avantage? Outre le fait de pouvoir enregistrer de manière professionnelle à des coûts réduits de moitié par rapport à ceux pratiqués dans un studio suisse, Dominique Bollinger a pu faire «ce qu'il avait envie de faire, du début à la fin, sans devoir se justifier.» Son inconvénient? Comme les cours sont donnés depuis Nashville, aux États-Unis, les participants doivent rejoindre les forums à l'heure américaine, soit 2 heures du matin pour «le petit Suisse».

Pratiquement, DOM a écrit ses quatre chansons en anglais, avec l'aide d'une parolière canadienne, a enregistré une bande par instrument (guitare, basse, clavier, batterie, voix), toujours conseillé par ses pairs de la communauté, avant d'envoyer le tout, toujours via Internet, à un studio de l'Indiana qui s'est chargé du mixage. Un CD, une ambiance, une passion à découvrir lors des concerts de DOM agendés entre novembre et mars 2008 (voir toutes les dates sur son site*) et dont voici les prochains:

- **17 novembre**, 20h30, vernissage de l'album *Poisoned*, salle Pôle-Sud, **Lausanne** (Av. J.-J. Mercier 3).
- **1^{er} décembre**, 22h, salle du Piment Rouge de **Genève** (avec *Catcha* et *The Proteins*).
- **8 décembre**, 21h, salle des Citrons Masqués d'**Yverdon**.
- **14 décembre**, 21h, aux Temps Modernes de **Vevy** dans le cadre de la soirée de soutien à la salle veveysanne. – AG

*www.poprockdom.com. CD «DOM - Poisoned» en vente aussi via son site. Communauté internet de compositeurs: www.songu.com

Rendez-vous

Journées portes ouvertes à l'ERACOM: filières à découvrir

L'École romande d'arts et de communication, qui célèbre ses 25 ans cette année, organise les 23 et 24 novembre ses traditionnelles journées portes ouvertes. L'occasion de découvrir les multiples voies de formation qu'elle propose.

Graphisme, concepteur en multimédia, polygraphe, réalisateur publicitaire, techno-imprimeur, technologue en emballage, autant de filières conduisant à un CFC. L'ERACOM offre aussi trois types de maturités professionnelles (technique, artistique ou santé-social) ainsi que plusieurs formations continues (webpublisher infographiste,...).

ERACOM, route de Genève 55, 1004 Lausanne. www.eracom.ch ou 021 316 01 00. Vendredi 23, de 14h à 19h, samedi 24, de 10h à 16h30.

Femmes et hommes cadres: le plafond ou l'ascenseur?

Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, avec le soutien de l'Association Femmes & Carrière dans l'Administration (AFCA) et du Groupement des chef-fes de service de l'État de Vaud (GROCEV), organise une conférence-débat sur le thème: **L'accès aux postes de cadre: plafond de verre pour les femmes et ascenseur de verre pour les hommes?** par John Antonakis, professeur ordinaire HEC, Université de Lausanne. Expert sur les questions de comportement organisationnel, il proposera des éléments de réponse aux questions suivantes: Les femmes et les hommes sont-ils évalués selon des critères et une échelle identiques? Quels sont les mécanismes en jeu dans une évaluation? Quelles sont les conséquences en termes économiques?

Lundi 26 novembre, de 12h15 à 14h, à l'auditoire Jequier-Doge, Polyclinique médicale universitaire, Bugnon 44, Lausanne. Collation. Entrée libre. Inscription souhaitée: info@befh.vd.ch.

Concert de l'Harmonie

L'instrument et la voix s'unissent dans *Entre Chœur et Harmonie* pour un concert riche en émotions. La *Chorale de l'Orient* se produira en première partie tandis que l'*Harmonie lausannoise* poursuivra dans le style choral en interprétant notamment *Carmen Suite*, de l'opéra éponyme, et *Highlights* de la comédie musicale *Chess*. Le poème symphonique *Finlandia* de Sibelius, interprété par les deux ensembles, clora la soirée.

Samedi 1^{er} décembre, 20h15, Casino de Montbenon, Lausanne. Entrée: 20.-/15.-



À vendre: pour bricoleur, chaudière à gaz naturel de 16 kw EcoTec de marque suisse Vaillant, en bonne état avec boiler de 120 litres, idéale pour maison/chalet, achetée en 2000, déjà démontée. Prix: 7'000 frs, cédée à 1'000.-, à prendre sur place, Riviera. Tél. 021 943 70 51 (soir).

À vendre: Matériel d'enfants (2e main) en parfait état. Youpala 40.-, lit enfants 0-2 ans (120x60 cm) avec matelas 150.-, table à langer avec baignoire incorporée 80.-, baignoire simple pour nourrisson/bébé 20.-, porte nourrisson réversible ventral ou dorsal 50.-, couffin nourrisson 50.-. Grande quantité d'habits pour enfants, 0-3 ans pour garçon et 2-6 ans pour fille comprenant: bodys, pulls, T-shirts, jupes, robes, chaussettes, vestes, pantalons, ensembles, pyjamas et chaussures (toutes saisons), prix à discuter. Jouets 0-3 ans en parfait état, prix à discuter. Tél. 076 301 03 29 ou 076 306 51 08 ou 021 903 59 22.

À vendre: cuisinière/four 4 plaques de marque Bosch en très bon état. Prix neuve 400.- cédée 150.-. Tél: 021/784 54 21.

À vendre: 4 channes valaisannes, 1 grande, 1 moyenne et 2 petites. Le tout: dès 350.- au plus offrant. Tél. 021-943 70 51.

À vendre: un set de 24 couverts en argenterie Berendorf (Lucerne): 6 fourchettes, 5 couteaux, 6 cuillères à soupe, 6 fourchettes à dessert, 6 cuillères à dessert. Argent: 90/45 et 90/30. Prix: dès 700.- au plus offrant. Tél. 021 943 70 51

À vendre: appareil musique Charlylab neuf, avec coffre de transport, câbles de branchement, avec mode d'utilisation en français, contenant 450 titres environ. Valeur du tout: 3'800.-, cédé fr. 1'500.-. Également à vendre télévision couleur 12 Volts et 220 volts, idéale pour camping, neuve, avec télécommande. Achetée 750.- cédée 400.-. Tél.: 021 646 10 86, dès 17h.

À vendre: accordéon de concert «Orchestre 5», marque Cavagnolo, couleur bleue, touches ivoire. Entièrement révisé. Valeur: 8'000.-, cédé 4'500.-, à discuter. Tél.: 021 652 50 62 ou 079 462 21 25.

À vendre: caméra JVC pro GY DV-500 avec objectif Canon YH 14x7.3 (76h de tournage), doubleur de focale Century 1/22", grand angle 0.7, chargeur JVC, 2 batteries NP-1A + batteries de ceinture, grand sac Porta Brace HKP-3, housse de protection +

pluie, 2 filtres. Prix: 4'000.-, à discuter. Tél.: 021 316 51 49 (journée).

À vendre: cause cessation d'activité, pour environ 600 francs de produits d'onglerie méthode Fly-on et divers. Prix à discuter. Tél.: 078 60 137 60.

À vendre: table de massage Terapy électrique, blanche, montée sur roues. Matelas largeur 70 cm, 2 plateaux que l'on peut relever individuellement, pour la tête et les jambes. Poids: 83 kg. Achetée fr. 3'057.-, laissée pour 2'300.- à emporter, Lausanne Nord. Tél. 078 60 137 60.

À vendre: solarium 8 néons, système Wolf. 190 cm de long, 80 cm de large. Largeur au sol: 50 cm, dôme inclinable/redressable pour le ranger contre une paroi ou le positionner au-dessus du lit par exemple. Néons changés. Prix neuf: 1'590.-, cédé 350.-, à emporter, Lausanne nord. Tél. 078 60 137 60.

À vendre: lits superposés 90 x 190 usagés avec sommiers/matelas. Le tout en bon état. Prix: 200.-, à emporter, Lausanne Nord. Tél. 078 60 137 60.

À vendre: cause double emploi meubles achetés en 2007, en parfait état: chambre à coucher complète moderne brun Wenge (lit 160x200, armoire, tables de nuit, commode), sans sommier ni matelas; prix: 1650.- Une table de salon 160 x 90 en érable + 4 chaises; prix: 900.-. Une table en verre 80 x 80 + 2 chaises fr. 180.-. Un meuble sous-lavabo en érable et verre mat; prix: 100.-. Une table basse 120 x 60 en érable et verre; prix: 200.-. Tél. journée 026/919 03 60, soir et w-e 079/359 58 90.

À vendre: pour cause de déménagement, salon en cuir saumon très pâle composé d'un canapé 3 places et d'un canapé 2 places. Excellent état. À prendre sur place. Prix: 1'000.-, à discuter. Tél.: 079 824 13 67.

À vendre: buffet et armoire rouges de style chinois, table de salle à manger avec plateau en verre et pieds en acier noir (175 cm x 94 cm), une chaise-fauteuil en cuir brun de style colonial, un fauteuil-club cuir brun, 2 très beaux lampadaires (halogènes), petit meuble indien, un pouf en osier, divers meubles d'appoint. Prix: de frs 25.- à 250.-. Tél.: 079 211 75 09.

À vendre: pour vos cadeaux de Noël: confitures/gelées de cassis, raisinets, rhubarbe, groseilles rouges, coings de notre jardin bio. Fr. 5.50 le pot de 350 g. Si intérêt, disponibles Rue Caroline 11: guy.drouin@vd.ch ou domidrouin@bluewin.ch. Tél. 022/362 61 49 (soir).

À vendre: manteau vison, longueur 3/4, T. 38, état neuf. Prix: Fr.-1000.- (neuf 5'500.-). Tel: 079 783 24 30.

À vendre: 2 tableaux à l'huile, de 1895, 37 x 23 cm et 33 x 34 cm, scènes de chasse. Prix: 2'500.-. Tél.: 021 701 32 22, dès 18h.

À vendre: différents objets pour personne adulte handicapée, fauteuil électrique marque Invacare, lit électrique complet avec

matelas pharma form, chaises de douche et de bain, déambulateur + diverses accessoires et petit matériel en parfait état. Infos au 021 881 26 06.

Cherche à acheter ou à louer: matériel de ski de randonnée (peau de phoque) pour une éventuelle participation à la petite patrouille des Glaciers. Je mesure 1,70 mètre et ma peinture de chaussure est 40/41. Merci de me contacter au 079 219 67 94

À vendre: affaire à faire: vélo de course Scott Pro team, cadre alu, fourche avant carbone, 3 plateaux, équipé Shimano 105, compteur 8 fonctions. Prix: 1'000.-. Tél.: 079/238 53 63.

À vendre: vélo de route dame ou junior, BMC Streetfire SW, taille 45 cm, orange, modèle 2005, équipé Ultegra 10v., 3'400 km, très bon état, cause double emploi. Tél. 078/910 38 63.

À vendre: moto Suzuki Intruder LC 125, année 2004, 5700 km, excellent état, cause double emploi. Prix : fr. 4'000.- (à discuter). Tél.: 078 / 774 18 11 ou chantal.duruz@unil.ch

À vendre: Scooter Peugeot Squab, 50 cm3, 2 temps, bleu, 2 places, plaques jaunes, 45 km/h, 22'000 km, modèle 1997 avec coffre supplémentaire sur porte-bagages et protection des jambes pour la pluie. Prix: Frs 1'200.-. Tél.: 079/607 43 51 ou 024/441 93 25 (le soir). Photos sur demande.

À vendre: Yamaha Fazer 600, année 2003, 9'500 km, expertisée 08.07. Prix: 7'000.- (à discuter). Tél. : 079 541 20 91.

À vendre: scooter Daelim 49cm, 5'400 km, année 2003, expertisé août 2007. Prix: frs 1400.-. Tél: 076/518 24 87.

Cherche à acheter: 4 pneus d'hiver Alfa Romeo 166. Dimensions: 205/55 R 16» montés sur jantes alliage 6,5 J X 16», excellent état. Tél: 021 729 65 12, dès 18h.

À vendre: 4 pneus d'hiver Subaru Legacy 195/R15, montés sur jantes en acier, utilisés une saison + chaînes à neige. Prix: 500.- (neuf: 1'600.-). Tél.: 021 943 70 51.

À vendre: 4 roues hiver (jantes + pneus). Dimension: 195/55 R15, Michelin Pilot Alpin. Prix: 800.-. Tél.: 079/694 47 71.

À vendre: 4 pneus d'été pour Opel Corsa, 175/65/14, montés sur jantes alu, en bon état. Prix: 600.-. Tél.: 021 921 10 88 (soir), ou 079 312 85 52.

À vendre: Mercedes ML 270 CDI noir métallisé, 2004, 123'000km (surtout autoroute), toit ouvrant, système de navigation, climatisation, boîte manuelle 6 vitesses, expertisée. Prix: 36'000.-. Tél.: 027 395 39 29.

À vendre: Nissan Patrol GR bleu-nuit et gris, modèle 1999, 149'000 km, diesel, 6 cylindres, version toutes options (climatisation automatique, airbags, toit ouvrant, crochet d'attelage, bac plastique pour le coffre, push bar chromé), turbo neuf. Prix: 18'000.-, dans l'état. Tél.: 079/607 43 51 ou 024/441 93 25 (le soir). Photos sur demande.

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» et sur Intranet sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'État de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte à info.gazette@vd.ch ou à La Gazette, Rue de la Barre 2, 1014 Lausanne ou par fax au 021 316 40 52.

Retrouvez toutes les annonces, avec photos pour certaines, sur Intranet: www.vd.ch/Intranet



À vendre: Suzuki Vitara Top 4x4 ESP Wagon automatique, toutes options possibles, grise métallisée, essence, véhicule presque neuf du propriétaire avec moins de 5'000 kms, immatriculée 7/07, parfait état, sous garantie 3 ans, avec 8 pneus. Prix: 33'500.-. Tél.: 021 943 70 51.

À vendre: cause double emploi, Opel Calibra, 2,5, 1996, 159000 km, verte métallisée, intérieur cuir, excellent état, expertisée août 2007, 4 pneus neige. Prix: 3800.-. Tél.: 021 692 48 36 ou Francois.Obrist@bcu.unil.ch

À vendre: Opel Corsa 1.4 i, bleu, 5 portes, 1993, très bon état, expertisée. 4 roues hiver. Prix: 2'500.-, à discuter. Tél.: 079 783 22 06.

À vendre: Citroën C3 1.4 16V, Année 2004, 30'000 km, grise, boîte sensodrive, pneus d'hiver montés sur jantes. Prix: Frs. 14'900.-. En cas d'intérêt, merci d'appeler au 021 691 46 90

Cherche à louer: 2 pces 1/2 dans la région de Vevey (Corsier, Corseaux, La Tour-de-Peilz,...) pour le 1^{er} avril 2008 au plus tard. Loyer max.: fr. 900.- charges comprises. Si possible dans un endroit calme avec verdure, balcon ou terrasse/jardin. Je suis disposée à faire quelques petits travaux de rénovation. Toute proposition bienvenue. Merci de votre aide. Tél. 076/502 21 45.

Cherche à louer: appartement 3 à 3,5 p. en ville de Lausanne (préférence centre ou sous-gare), minimum 90 m², balcon et place de parc, loyer maximum frs 2'400.- charges comprises, premier ou second trimestre 2008. Tél: 021 692 50 16 (heures bureau) ou 076 310 67 60 (après 19h).

À louer: à Curtilles, 25 min. de Lausanne, dans maison de 2 appartements, au rez, 3 pces avec cuisine agencée, lave-vaisselle, réduit, cave et garage, accès direct pelouse, avec cabane et jardin. Loyer: 1150.- par mois charges comprises, libre dès 1^{er} janvier 2008 ou à convenir. Tél.: 021 906 94 51.

À louer: Lausanne (Rue de la Borde - Ch. des Oiseaux), appartement de 4 pièces, refait à neuf, cuisine agencée, lave-vaisselle et lavelinge dans la cuisine, dans les combles, mansardé, 2 ch. à coucher, 1 pièce plus petite, salon, hall, salle de douche (pas de baignoire), cave, dans une maison de 4 appartements, au dernier étage sans ascenseur, arrêt de bus 8 et 16, libre de suite, colocation acceptée. Loyer: 1'480.-. Tél.: 078/638 38 63 (propriétaire).

À louer: appartements neufs de 5 ½ pièces, à 2 minutes d'Echallens. Env. 130 m², avec terrasse ou balcon. Loyer : dès Fr. 2'250.00 + charges, places de parc intérieure et extérieure comprises. Renseignements et visite: 021 626 51 47 ou 021 881 17 86 (le soir).

À louer: Montreux, joli appartement 3,5 pce, 100m², cuisine agencée ouverte sur séjour, cheminée, mezzanine, 2 chambres, salle de bain, un réduit, hall d'entrée, vue sur le lac. Loyer: 1420.- par mois + 180.- charges, place

de parc 80.-. Libre de suite ou à convenir. Tél.: 079/279 01 29 Chapalay Laure

À louer: à Bex, place du Marché, appartement de 2.5 pièces, 2^o étage, balcon, cuisine agencée, grand réduit et cave, vue, calme, de suite/à convenir. Loyer: 800 frs plus acompte charges 180 frs. Tél.: 024 473 62 00, heures de bureau.

A louer: Collombey centre, 3 pièces, rez, avec coin jardin, cuisine agencée, 2 salles de bains, salon avec cheminée, réduit, garage, calme, rénové, de suite ou à convenir. Loyer: 1'100.- plus charges (basses) individuelles, ou 1'200.- meublé. Tél.: 024 473 62 00.

À louer: Clarens, rue du Lac 87, grand 2,5 pièces, 65 m², état neuf, beaucoup de cachet, dans les combles avec poutres apparentes et hauts plafonds. Equipements: cuisine agencée, lave-vaisselle, vitrocéram, lave-linge, sèche-linge, WC-séparés, baignoire d'angle, sans asc. Très belle vue sur le lac et les montagnes. À 100m du lac et 10m des transports publics. Libre de suite. Loyer: 1500.- + charges. Tél.: 077/204 45 52.

À louer: Bussigny, pour le 1^{er} février 08, appartement de 4,5 pièces (env. 105 m²), cuisine fermée, grand séjour avec cheminée, balcon, très ensoleillé, 2 salles d'eau, grande cave. Loyer: 1'910.- charges comprises. Place de parc intérieure: 115.-, box fermé: 145.-. Tél.: Famille Marian, 079 471 78 84.

À louer: à 15 min d'Yverdon et 25 min région lausannoise, magnifique 4,5 Pièces, 110m², dans situation très tranquille, à proximité écoles et commerces. Dans les combles d'une belle propriété au charme ancien entourée d'un immense parc de verdure. Entièrement rénové, agencé, cachet. Poêle suédois, parquet, boiserie, 2 salles d'eau, lave et sèche-linge. Nombreuses armoires murales. Jouissance du jardin avec terrasse, places de parc. Libre dès décembre ou à convenir. Loyer: 1'550.- + 200.- de charges. Tél.: 024/441 39 22 ou 021/843 03 67.

À vendre: Champagne, 3 minutes entrée autoroute A5, très belle parcelle à bâtir de 868 m² en zone d'habitation de faible densité, quartier Clos-Libert, situation calme, commerces et écoles sur place. Disponibilité immédiate. Tél.: 024 435 12 35.

À vendre: Onnens (VD), sur plans, 1 appartement neuf en PPE de 5 ½ pièces, environ 130 m² sur un niveau dans une maison de 2 appartements: 4 chambres, 1 salle de bain, 1 WC-douche, cuisine ouverte sur salle à manger et séjour, balcon-terrasse, cave, gale-tas, 2 garages avec accès direct, 2 places de parc ext, équipements et finitions au gré du preneur. Proche du Lac et aux pieds du Jura, à 10 min d'Yverdon, 20 min de Neuchâtel et 30 min de Lausanne par autoroute. Orienté au sud, bon ensoleillement, environnement calme. De particulier à particulier. Tél.: 024 436 25 35, onnens1425@hispeed.ch ou

À vendre: terrain à bâtir pour chalets à Nendaz/VS (Bleusy), 3'650 m², zone H20. Equipements: route principale reliant Haute-Nendaz, le Bleusy et Super-Nendaz (arrêt de

bus à proximité), ligne électrique et réseau pour eaux usées. Le terrain se situe à environ 1'400 m d'altitude, dans un environnement calme, avec vue, proche d'une forêt traversée par un bisse. Infos : 027 323 46 05.

Vacances: Bretagne, Nord-Finistère, région Landerneau, ferme à louer à la semaine, pour 5-8 personnes, à la campagne, 18 km de la mer. Tranquillité, terrain, cheminée. Dossier sur demande au 079 296 40 55 ou aristide55@yahoo.fr

Vacances: Paris (Marais), mansarde de charme à louer, complètement équipée, courte ou moyenne durée. Convient pour deux adultes, 2 enfants. Pour info: 079 654 35 54 ou nimarais@hotmail.com

Vacances: Près du domaine skiable des Portes du Soleil, à louer à la semaine du 26.01.2008 au 02.03.2008 chalet à Val d'Illiez tout confort, avec 3 chambres à coucher (6 lits) salon avec cheminée, salle à manger, cuisine, 2 salles d'eau. Accès facile en hiver. Vue imprenable. Près des commodités. Pour tous renseignements: tél 021 652 82 02 ou lechardonbleu@bluewin.ch

Vacances: apparts de 2 et 3 pces à Verbier, tout confort, dans chalet situé à 50 m. des bus + télécabine. Location à la semaine. Tél.: 079 279 06 87.

Vacances: Place de Barboleuse-Gryon, à louer à la semaine, appartement de 1 pièce pour maximum 3 personnes, avec cuisine séparée, balcon, tout confort, au pied des pistes et proche des commodités (gare, commerces, télécabine). Tél.: 079 347 10 60.

Vacances: Noël à la neige. À louer magnifique 2,5 pces, rénové, plein sud, 5 min à pied du centre de Montana, arrêt de bus devant l'immeuble et proche des cabines de Crieder. Pour 4 personnes avec canapé-lit neuf, TV - Hi-fi, congélateur, etc. Libre de suite jusqu'au 1^{er} janvier 2008 et dès le 23 février. Tél.: 079 212 70 28 ou 021 634 18 21.

Vacances: appartement pour 4 personnes sur la Costa Brava, Platja d'Aro, 3 pièces dont 2 chambres (1 lit double, 2 lits simples), cuisine américaine, salle à manger, salle de bains, balcon, piscine privée, TV, parking public. Distance de Lausanne: 790 km. Prix par semaine, y compris nettoyage: 10 Euros par personne. Tél.: 079 489 19 50 (soir).

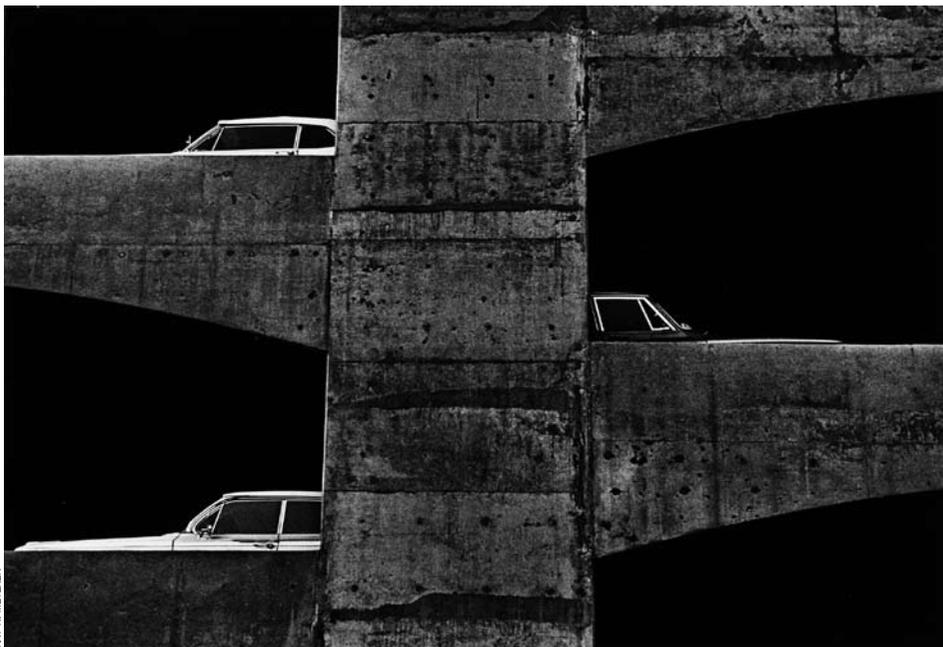
Divers (chant): le Chœur Madrijazz, gospel-soul, cherche choristes ténors-basses pour janvier 2008. Répertoire moderne et traditionnel. Venez nous écouter à Cugy/VD, le 15 déc. à 20h, au centre oecuménique! Pour tous renseignements www.madrijazz.ch

Divers (détente): offrez-vous une séance de massages, réflexologie ou drainages lymphatiques par une professionnelle agréée par l'ASCA et remboursée par certaines complémentaires. Sur rendez-vous, en semaine dès 17h et le week-end toute la journée. Lausanne-Sallaz. Tél. 021 60 137 60.

Divers (danse): cours de djembé à Lausanne et Vevey. Barth Samoura Diouf: 079 818 97 74.



Ray K. Metzker: un demi-siècle de virtuosité



Washington DC, 1964

La soif d'expérimentation inextinguible servie par le regard aiguisé du photographe américain se donne à voir en noir et blanc au musée de l'Élysée.

Les plus grands musées des États-Unis ont reconnu sa virtuosité depuis les années 60 et continuent à l'exposer aujourd'hui. L'œuvre du photographe Ray K. Metzker demeure pourtant peu vue ici. La rétrospective qu'en donne à découvrir le Musée de l'Élysée cette fin d'année comporte plus de 200 tirages originaux qui seront exposés pour la première fois en Europe. L'occasion de prendre la mesure de l'importance historique des travaux féconds de cet artiste maître de la prise de vue comme de la chambre noire.

Richesse d'un vocabulaire maîtrisé

Né en 1931 dans le Wisconsin, Ray K. Metzker n'a jamais été abandonné par sa passion pour la photographie depuis sa prime adolescence quand il acheta son premier kit de développement Kodak. Formé notamment à l'Institute of Design de Chicago dans la fin des années 50, il y mûrit un vocabulaire technique et artistique qui puise ses

racines dans l'avant-garde européenne des années 20. Et il n'a de cesse de l'enrichir, emporté par une curiosité enthousiaste. Les composites, photomontages, superpositions de deux images, solarisations et autres jeux formels qui servent à son exploration de la photographie en noir et blanc s'appuient d'abord sur le regard aiguisé du photographe attentif à son environnement quotidien. Que ce soit l'espace urbain qui l'inspire tout au long de sa carrière, un mur éclatant de lumière, un rayon de soleil s'infiltrant dans la ville, des herbes desséchées par l'été, ou des baigneurs sur la plage, ses sujets sont pris pour motifs et prennent souvent le rang de sculpture au sortir de la chambre noire.

Catalogue à paraître

La rétrospective du Musée de l'Élysée a été réalisée en étroite collaboration avec le photographe et la galerie Laurence Miller de New York. Un catalogue, disponible en français et en anglais, sera publié à l'occasion de l'exposition. Signé William A. Ewing et Nathalie Herschdorfer, il paraîtra aux éditions Steidl au début 2008.

Ray K. Metzker - Rétrospective. Musée de l'Élysée, Lausanne. Jusqu'au 6 janvier 2008. Du mardi au dimanche, de 11h à 18h. Fermé le lundi, sauf les jours fériés. Ouvert le 24 décembre. Visites commentées sans supplément de prix les dimanches 18 novembre à 16h et 16 décembre à 15h et 16h.

Expositions

Bibliothèque cantonale et universitaire, Palais de Rumine, Lausanne. *Présence absente du prophète Mahomet*, collection d'images populaires de P. et M. Centlivres. Du Maroc à l'Inde musulmane, les images religieuses islamiques ornent les maisons de thé, les échoppes et les habitations. Une iconographie cachée à découvrir. **Conférence:** *Figures de l'interdit: imageries populaires en Islam* par Pierre Centlivres, 21 novembre à 19h, salle du Sénat. Jusqu'au 29 février.

CHUV, rue du Bugnon 46, Lausanne. *Graphite, les grands dessins d'hôpital*, de Thomas Müllenbach. Entre monumentalité du format et abstraction du trait. Jusqu'au 29 novembre.

Espace Arlaud, Lausanne. *Vu du ciel*, photos aériennes de sites archéologiques enfouis. Jusqu'au 13 janvier.

Espace des inventions, Vallée de la Jeunesse, Lausanne. *L'île aux machines*, une expo qui fait découvrir la mécanique aux enfants (de 3 à 6 ans). Quatre îlots développent l'art de tourner, lever, serrer et tirer. Mercredi et samedi, de 14h à 18h, dim: 10h à 18h. Infos: 021 315 68 80. Jusqu'au 27 janvier.

Musée de Zoologie, Palais de Rumine. *Peinture en bocal/Bocal de peinture*, un nouveau regard sur les collections du musée grâce aux œuvres de l'artiste Stéphane Belzère. **Visites commentées:** samedis 1^{er} décembre et 5 janvier, à 14h. Jusqu'au 3 février.

Manifestation

Pierre Aubert. L'Œuvre gravée, ouvrage publié à l'occasion des vingt ans de la mort du graveur et peintre vaudois par la Fondation Pierre Aubert, installée au Cabinet cantonal des estampes (Vevey). Séance de dédicace par les auteurs de ce catalogue raisonné, Ana Vulic et Raphaël Aubert: **17 novembre**, à 14h, librairie La Pensée sauvage, Le Sentier, et à 17h, à l'Espace Pierre Aubert de Romainmôtier.



Musique

Les Rencontres musicales du CHUV, Du Val au fjord, par le chœur de poche du CHUV et la chorale Pro Ticino. Œuvres de Bartok, Martin et Kodaly. Dimanche 9 décembre, à 16h. Entrée libre.